

Le Christ, visage de la miséricorde du Père

Lettre pastorale de S.B. le Patriarche Fouad Twal A l'occasion du Jubilé extraordinaire de la miséricorde

« Soyez miséricordieux comme votre père céleste est miséricordieux » (Lc 6, 36)

Chers Frères dans l'Épiscopat et le sacerdoce, chers diacres, religieux, religieuses, moines, moniales et fidèles,

Le 11 avril dernier, le Pape François annonçait une année jubilaire extraordinaire de la miséricorde (2015-2016). Pour en expliquer le sens, il publiait une bulle d'indiction de 25 paragraphes, intitulée « le visage de la miséricorde ». Nous vous invitons à vous approprier cette initiative afin que cette nouvelle année jubilaire apporte de nombreuses grâces et bénédictions à toute l'humanité. Cette année coïncide avec une période difficile de notre Histoire car nous souffrons, surtout au Moyen Orient, de la sauvagerie et de la barbarie de l'homme, capable d'une haine fratricide.

Avant de faire la synthèse de la lettre (deuxième partie), nous commencerons par le sens général de l'année jubilaire. Nous parlerons enfin de ses implications dans notre vie.

Première partie

«Année de grâce» ou «Année jubilaire»

Dans la Bible et la vie du Christ

Saint Luc nous informe que Jésus vint à Nazareth, où il avait grandi. Comme il en avait l'habitude, il entra dans la synagogue le jour du Sabbat, et il se leva pour faire la lecture. On lui présenta le livre du prophète Isaïe. Il ouvrit le livre et trouva le passage où il est écrit : « L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres,

annoncer aux prisonniers qu'ils sont libres, et aux aveugles qu'ils verront la lumière, apporter aux opprimés la libération, annoncer une année de bienfaits accordée par le Seigneur. » (Lc 4: 16-30). Chez les Juifs, l'année de bienfaits ou l'année jubilaire se répétait tous les cinquante ans. Les terrains devaient alors retourner à leurs propriétaires originels. La terre devait rester au repos pendant un an et il était formellement interdit de la cultiver. Les détenus et les esclaves étaient libérés. Jésus a actualisé le passage d'Isaïe en sa personne, déclarant que l'année de bienfaits se réalisait grâce à son Incarnation, ses miracles et son annonce de la bonne nouvelle.

Dans l'Histoire de l'église, le premier à avoir déclaré une année sainte fut Boniface VIII, en 1300. Son intention était d'instituer une année sainte, toutes les fins de siècle. Mais en l'an 1475, l'idée vint d'en faire profiter chaque génération de fidèles. Pour y arriver, elle devait se répéter chaque 25 ans. D'une façon exceptionnelle, certains papes jugèrent qu'ils pouvaient déclarer des années saintes extraordinaires pour commémorer des événements extraordinaires. A titre d'exemple, les années 1933 et 1983 furent déclarées saintes pour commémorer le 1900^e et le 1950^e anniversaire de la Rédemption. La dernière année sainte fut en 2000, à l'occasion du début du troisième millénaire de la naissance du Christ selon la chair. Ainsi, l'Eglise a vécu 26 années saintes sans compter cette dernière, voulue par le Pape François.

Sens du jubilé extraordinaire

« Il y a des moments où nous sommes appelés de façon encore plus pressante, à fixer notre regard sur la miséricorde, afin de devenir nous aussi signe efficace de l'agir du Père. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu, écrit Pape François, ce *Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde*, comme un temps favorable pour l'Eglise, afin que le témoignage rendu par les croyants soit plus fort et plus efficace. » (3)

L'Année Sainte s'ouvrira le 8 décembre 2015, solennité de l'Immaculée Conception. En cette occasion, sera ouverte une Porte Sainte à la Basilique Saint Pierre de Rome. Ce sera une *Porte de la Miséricorde* ; quiconque entrera par elle pourra faire l'expérience de l'amour de Dieu qui console, pardonne, et donne l'espérance.

Le Pape François mentionne ensuite les différentes étapes de l'année jubilaire : son ouverture au niveau de l'Eglise universelle, des Eglises locales, la clôture de l'année et les diverses initiatives qui la jalonnent.

« Le dimanche suivant, troisième de l'Avent, la Porte Sainte sera ouverte dans la cathédrale de Rome, la Basilique Saint Jean de Latran. Seront ensuite ouvertes les Portes Saintes des autres Basiliques papales. Ce même dimanche, je désire, poursuit le Pape, que dans chaque Eglise particulière (...) une *Porte de la Miséricorde* soit également ouverte pendant toute l'Année Sainte. Au choix de l'Ordinaire du lieu, elle pourra aussi être ouverte dans les Sanctuaires où affluent tant de pèlerins qui, dans ces lieux ont le cœur touché par la grâce et trouvent le chemin de la conversion. Chaque Eglise particulière est donc directement invitée à vivre cette Année Sainte comme un moment extraordinaire de grâce et de renouveau spirituel ». Dans notre diocèse, une porte sainte sera ouverte dans la Basilique de Gethsémani à Jérusalem, une autre dans l'église Saint Catherine à Bethléem, une troisième dans la basilique de l'Annonciation à Nazareth, et une quatrième au sanctuaire Notre Dame de la montagne à Anjara- Jordanie.

Le Pape explique aussi la relation de l'année jubilaire avec l'anniversaire du Concile Vatican II. « J'ai choisi la date du 8 décembre pour la signification qu'elle revêt dans l'histoire récente de l'Eglise. Ainsi, j'ouvrirai la Porte Sainte pour le cinquantième anniversaire de la conclusion du Concile œcuménique Vatican II. L'Eglise ressent le besoin de garder vivant cet événement. C'est pour elle que commençait alors une nouvelle étape de son histoire. Les Pères du Concile avaient perçu vivement, tel un souffle de l'Esprit, qu'il fallait parler de Dieu aux hommes de leur temps de façon plus compréhensible. Les murailles qui avaient trop longtemps enfermé l'Eglise comme dans une citadelle ayant été abattues, le temps était venu d'annoncer l'Évangile de façon renouvelée. Etape nouvelle pour l'évangélisation de toujours. Engagement nouveau de tous les chrétiens à témoigner avec plus d'enthousiasme et de conviction de leur foi. L'Eglise se sentait responsable d'être dans le monde le signe vivant de l'amour du Père. »(4)

Deuxième partie:

Présentation de la lettre apostolique sur le jubile de la miséricorde

Le Saint Père décrit les caractéristiques de la miséricorde à partir de la personne du Christ :

« Jésus-Christ est le visage de la miséricorde du Père. Le mystère de la foi chrétienne est là tout entier. Devenue vivante et visible, elle atteint son sommet en Jésus de Nazareth. Le Père, « riche en miséricorde » (Ep 2, 4) après avoir révélé son nom à Moïse comme « Dieu tendre et miséricordieux, lent à la colère, plein d'amour et de vérité » (Ex 34, 6) n'a pas cessé de faire connaître sa nature divine de différentes manières et en de nombreux moments. Lorsqu'est venue la « plénitude des temps » (Ga 4, 4), quand tout fut disposé selon son dessein de salut, il envoya son Fils né de la Vierge Marie pour nous révéler de façon définitive son amour. Qui le voit a vu le Père (cf. Jn 14, 9). A travers sa parole, ses gestes, et toute sa personne, [1] Jésus de Nazareth révèle la miséricorde de Dieu (1).

La miséricorde est le propre de Dieu :

« La miséricorde est le propre de Dieu dont la toute-puissance consiste justement à faire miséricorde [5] ». Ces paroles de saint Thomas d'Aquin montrent que la miséricorde n'est pas un signe de faiblesse, mais bien l'expression de la toute-puissance de Dieu. C'est pourquoi une des plus antiques collectes de la liturgie nous fait prier ainsi : « Dieu qui donne la preuve suprême de ta puissance lorsque tu patientes et prends pitié [6] ». Dieu sera toujours dans l'histoire de l'humanité comme celui qui est présent, proche, prévenant, saint et miséricordieux.

“Patient et miséricordieux”, tel est le binôme qui parcourt l'Ancien Testament pour exprimer la nature de Dieu. Sa miséricorde se manifeste concrètement à l'intérieur de tant d'événements de l'histoire du salut où sa bonté prend le pas sur la punition ou la destruction.

« Dans les paraboles de la miséricorde, Jésus révèle la nature de Dieu comme celle d'un Père qui ne s'avoue jamais vaincu jusqu'à ce qu'il ait absous le péché et vaincu le refus, par la compassion et la miséricorde. Nous connaissons ces paraboles, trois en particulier : celle de la brebis égarée, celle de la pièce de monnaie perdue, et celle du père et des deux fils (cf. Lc 15, 1-32). Dans ces paraboles, Dieu est toujours présenté comme rempli de joie, surtout quand il pardonne. Nous y trouvons le noyau de l'Évangile et de notre foi, car la miséricorde y est présentée comme la force victorieuse de tout, qui remplit le cœur d'amour, et qui console en pardonnant (9).

La miséricorde de Dieu est la racine de la miséricorde envers les autres :

« Comme on peut le remarquer, la miséricorde est, dans l'Écriture, le mot-clé pour indiquer l'agir de Dieu envers nous. Son amour n'est pas seulement affirmé, mais il est rendu visible et tangible. D'ailleurs, l'amour ne peut jamais être un mot abstrait. Par nature, il est vie concrète : intentions, attitudes, comportements qui se vérifient dans l'agir quotidien. La miséricorde de Dieu est sa responsabilité envers nous. Il se sent responsable, c'est-à-dire qu'il veut notre bien et nous voir heureux, remplis de joie et de paix. L'amour miséricordieux des chrétiens doit être sur la même longueur d'onde. Comme le Père aime, ainsi aiment les enfants. Comme il est miséricordieux, ainsi sommes-nous appelés à être miséricordieux les uns envers les autres. »

La miséricorde est le style de vie de l'Église

« La miséricorde est le pilier qui soutient la vie de l'Église. Dans son action pastorale, tout devrait être enveloppé de la tendresse par laquelle on s'adresse aux croyants. Dans son annonce et le témoignage qu'elle donne face au monde, rien ne peut être privé de miséricorde. La crédibilité de l'Église passe par le chemin de l'amour miséricordieux et de la compassion. » Or, l'Église c'est nous tous, fidèles, pasteurs et consacrés. Nous avons tous besoin de faire l'apprentissage de la miséricorde surtout avec les personnes confiées à notre soin pastoral. » (10)

..... surtout envers les marginalisés

« Au cours de cette Année Sainte, nous pourrions faire l'expérience d'ouvrir le cœur à ceux qui vivent dans les périphéries existentielles les plus différentes, que le monde moderne a souvent créées de façon dramatique. Combien de situations de précarité et de souffrance n'existent-elles pas dans le monde d'aujourd'hui ! Combien de blessures ne sont-elles pas imprimées dans la chair de ceux qui n'ont plus de voix parce que leur cri s'est évanoui et s'est tu à cause de l'indifférence des peuples riches ! Au cours de ce Jubilé, l'Église sera encore davantage appelée à soigner ces blessures, à les soulager avec l'huile de la consolation, à les panser avec la miséricorde et à les soigner par la solidarité et l'attention. Ne tombons pas dans l'indifférence qui humilie, dans l'habitude qui anesthésie l'âme et empêche de découvrir la nouveauté, dans le cynisme destructeur. Ouvrons nos yeux pour voir les misères du monde, les blessures de tant de frères et sœurs privés de dignité, et sentons-nous appelés à entendre leur cri qui appelle à l'aide. Que nos mains serrent

leurs mains et les attirent vers nous afin qu'ils sentent la chaleur de notre présence, de l'amitié et de la fraternité. Que leur cri devienne le nôtre et qu'ensemble, nous puissions briser la barrière d'indifférence qui règne souvent en souveraine pour cacher l'hypocrisie et l'égoïsme (15) ».

Et le Pape de donner une vision synthétique de la miséricorde

« Nous avons toujours besoin de contempler le mystère de la miséricorde. Elle est source de joie, de sérénité et de paix. Elle est la condition de notre salut. Miséricorde est le mot qui révèle le mystère de la Sainte Trinité. La miséricorde, c'est l'acte ultime et suprême par lequel Dieu vient à notre rencontre. La miséricorde, c'est la loi fondamentale qui habite le cœur de chacun lorsqu'il jette un regard sincère sur le frère qu'il rencontre sur le chemin de la vie. La miséricorde, c'est le chemin qui unit Dieu et l'homme, pour qu'il ouvre son cœur à l'espérance d'être aimé pour toujours malgré les limites de notre péché. »(2)

« Missionnaires de la Miséricorde »

« Au cours du carême de cette Année Sainte, poursuit le Saint Père, j'ai l'intention d'envoyer les *Missionnaires de la Miséricorde*. Ils seront le signe de la sollicitude maternelle de l'Eglise à l'égard du Peuple de Dieu, pour qu'il entre en profondeur dans la richesse de ce mystère aussi fondamental pour la foi. Ce seront des prêtres à qui j'aurai donné l'autorité pour pardonner aussi les péchés qui sont réservés au Siège Apostolique, afin de rendre explicite l'étendue de leur mandat. Ils seront surtout signe vivant de la façon dont le Père accueille ceux qui sont à la recherche de son pardon. Ils seront des missionnaires de la miséricorde car ils se feront auprès de tous l'instrument d'une rencontre riche en humanité, source de libération, lourde de responsabilité afin de dépasser les obstacles à la reprise de la vie nouvelle du Baptême. Dans leur mission, ils se laisseront guider par la parole de l'Apôtre : « Dieu, en effet, a enfermé tous les hommes dans le refus de croire pour faire à tous miséricorde » (Rm 11, 32). De fait, tous, sans exclusion, sont invités à accueillir l'appel à la miséricorde. Que les missionnaires vivent cet appel en fixant le regard sur Jésus, « Grand-Prêtre miséricordieux et digne de foi » (He 2, 17) (18).

Le Pape poursuit: « Je demande à mes frères évêques d'inviter et d'accueillir ces Missionnaires, pour qu'ils soient avant tout des prédicateurs convaincants de la miséricorde. Que soient organisées dans les diocèses des «missions vers le peuple», de sorte que ces Missionnaires soient les hérauts de la joie du pardon. Qu'ils

célèbrent le sacrement de la Réconciliation pour le peuple, pour que le temps de grâce de l'Année Jubilaire permette à de nombreux fils éloignés de retrouver le chemin de la maison paternelle. Que les pasteurs, spécialement pendant le temps fort du Carême, soient invités à appeler les fidèles à s'approcher « vers le Trône de la grâce, pour obtenir miséricorde et recevoir la grâce de son secours » (He 4, 16) (18).

Justice et miséricorde

Le Saint Père affirme que la justice ne se limite pas à l'application de la loi, mais continue son chemin vers l'amour et la conversion. Il en montre l'importance pour la société civile :

« Dans ce contexte, il n'est pas inutile de rappeler le rapport entre *justice* et *miséricorde*. Il ne s'agit pas de deux aspects contradictoires, mais de deux dimensions d'une unique réalité qui se développe progressivement jusqu'à atteindre son sommet dans la plénitude de l'amour. La justice est un concept fondamental pour la société civile, quand la référence normale est l'ordre juridique à travers lequel la loi s'applique. La justice veut que chacun reçoive ce qui lui est dû. Il est fait référence de nombreuses fois dans la Bible à la justice divine et à Dieu comme juge. On entend par là l'observance intégrale de la Loi (...) Cette vision est cependant souvent tombée dans le légalisme, déformant ainsi le sens originel et obscurcissant le sens profond de la justice. Pour dépasser cette perspective légaliste, il faut se rappeler que dans l'Écriture, la justice est essentiellement conçue comme un abandon confiant à la volonté de Dieu (20) ».

Le modèle est Jésus Christ, lequel a dépassé la Loi qui divise les personnes en deux catégories : les justes et les pécheurs :

« Pour sa part, Jésus s'exprime plus souvent sur l'importance de la foi que sur l'observance de la loi. C'est en ce sens qu'il nous faut comprendre ses paroles, lorsqu'à table avec Matthieu et d'autres publicains et pécheurs, il dit aux pharisiens qui le critiquent : « Allez apprendre ce que signifie : Je veux la miséricorde, non le sacrifice. En effet, je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs » (Mt 9, 13). En face d'une vision de la justice comme simple observance de la loi qui divise entre justes et pécheurs, Jésus indique le grand don de la miséricorde qui va à la recherche des pécheurs pour leur offrir le pardon et le salut. On comprend alors

pourquoi Jésus fut rejeté par les pharisiens et les docteurs de la loi, à cause de sa vision libératrice et source de renouveau. Pour être fidèles à la loi, ils posaient des poids sur les épaules des gens, rendant vaine la miséricorde du Père. Le respect de la loi ne peut faire obstacle aux exigences de la dignité humaine. » (20)

« Je veux la fidélité, non le sacrifice » (6, 6)

« L'évocation que fait Jésus du prophète Osée – « Je veux la fidélité, non le sacrifice » (6, 6) – est très significative. Jésus affirme que la règle de vie de ses disciples devra désormais intégrer le primat de la miséricorde, comme Lui-même en a témoigné, partageant son repas avec les pécheurs. La miséricorde se révèle une nouvelle fois comme une dimension fondamentale de la mission de Jésus. Elle est un véritable défi face à ses interlocuteurs qui s'arrêtaient au respect formel de la loi. Jésus au contraire, va au-delà de la loi ; son partage avec ceux que la loi considérait comme pécheurs fait comprendre jusqu'où va sa miséricorde. » (20)

« L'apôtre Paul a parcouru un chemin similaire. Avant de rencontrer le Christ sur le chemin de Damas, il consacrait sa vie à observer de manière irréprochable la justice de la loi (cf. Ph 3, 6). La conversion au Christ l'amena à changer complètement de regard, au point qu'il affirme dans la Lettre aux Galates : « Nous avons cru, nous aussi, au Christ Jésus pour devenir des justes par la foi au Christ, et non par la pratique de la Loi » (2, 16) (20).

La justice seule ne suffit pas

« Si Dieu s'arrêtait à la justice, il cesserait d'être Dieu ; il serait comme tous les hommes qui invoquent le respect de la loi. La justice seule ne suffit pas et l'expérience montre que faire uniquement appel à elle risque de l'anéantir. C'est ainsi que Dieu va au-delà de la justice avec la miséricorde et le pardon. Cela ne signifie pas dévaluer la justice ou la rendre superflue, au contraire. Qui se trompe devra purger sa peine, mais ce n'est pas là le dernier mot, mais le début de la conversion, en faisant l'expérience de la tendresse du pardon. Dieu ne refuse pas la justice. Il l'intègre et la dépasse dans un événement plus grand dans lequel on fait l'expérience de l'amour, fondement d'une vraie justice. » (21)

Au paragraphe 19 de la lettre apostolique, nous trouvons une réponse aux problèmes que vit une grande partie de l'humanité. Il s'agit d'un cri d'alarme contre la violence organisée, les responsables corrompus et leurs complices :

« Que puisse parvenir à tous la parole de pardon et que l'invitation à faire l'expérience de la miséricorde ne laisse personne indifférent ! Mon appel à la conversion s'adresse avec plus d'insistance à ceux qui se trouvent éloignés de la grâce de Dieu en raison de leur conduite de vie. Je pense en particulier aux hommes et aux femmes qui font partie d'une organisation criminelle quelle qu'elle soit. Pour votre bien, je vous demande de changer de vie. Je vous le demande au nom du Fils de Dieu qui, combattant le péché, n'a jamais rejeté aucun pécheur. Ne tombez pas dans le terrible piège qui consiste à croire que la vie ne dépend que de l'argent, et qu'à côté, le reste n'aurait ni valeur, ni dignité. Ce n'est qu'une illusion. Nous n'emportons pas notre argent dans l'au-delà. L'argent ne donne pas le vrai bonheur. La violence pour amasser de l'argent qui fait couler le sang ne rend ni puissant, ni immortel. Tôt ou tard, le jugement de Dieu viendra, auquel nul ne pourra échapper. » (19)

« Le même appel s'adresse aux personnes fautives ou complices de corruption. Cette plaie puante de la société est un péché grave qui crie vers le ciel, car il mine jusqu'au fondement de la vie personnelle et sociale. La corruption empêche de regarder l'avenir avec espérance, parce que son arrogance et son avidité anéantissent les projets des faibles et chassent les plus pauvres. C'est un mal qui prend racine dans les gestes quotidiens pour s'étendre jusqu'aux scandales publics. La corruption est un acharnement dans le péché qui entend substituer à Dieu l'illusion de l'argent comme forme de pouvoir. C'est une œuvre des ténèbres, qui s'appuie sur la suspicion et l'intrigue. (...) Pour la vaincre dans la vie individuelle et sociale, il faut de la prudence, de la vigilance, de la loyauté, de la transparence, le tout en lien avec le courage de la dénonciation. Si elle n'est pas combattue ouvertement, tôt ou tard on s'en rend complice et elle détruit l'existence ». (19)

« Voici le moment favorable pour changer de vie ! Voici le temps de se laisser toucher au cœur. Face au mal commis, et même aux crimes graves, voici le moment d'écouter pleurer les innocents dépouillés de leurs biens, de leur dignité, de leur affection, de leur vie même. Rester sur le chemin du mal n'est que source d'illusion et de tristesse. La vraie vie est bien autre chose. Dieu ne se lasse pas de tendre la main. Il est toujours prêt à écouter. » (19)

«La miséricorde n’est pas contraire à la justice, mais illustre le comportement de Dieu envers le pécheur, lui offrant une nouvelle possibilité de se repentir, de se convertir et de croire. Ce qu’a vécu le prophète Osée nous aide à voir le dépassement de la justice par la miséricorde. L’époque de ce prophète est parmi les plus dramatiques de l’Histoire du peuple hébreu. Le Royaume est près d’être détruit; le peuple n’est pas demeuré fidèle à l’alliance, il s’est éloigné de Dieu et a perdu la foi des Pères. Suivant une logique humaine, il est juste que Dieu pense à rejeter le peuple infidèle : il n’a pas été fidèle au pacte, et il mérite donc la peine prévue, c’est-à-dire l’exil. Les paroles du prophète l’attestent : « Il ne retournera pas au pays d’Égypte ; Assour deviendra son roi, car ils ont refusé de revenir à moi » (Os 11, 5). Cependant, après cette réaction qui se réclame de la justice, le prophète change radicalement son langage et révèle le vrai visage de Dieu : « Mon cœur se retourne contre moi ; en même temps, mes entrailles frémissent. Je n’agirai pas selon l’ardeur de ma colère, car moi, je suis Dieu, et non pas homme : au milieu de vous je suis le Dieu saint, et je ne viens pas pour exterminer » (11, 8-9). Commentant les paroles du prophète, saint Augustin écrit : « Il est plus facile pour Dieu de retenir la colère plutôt que la miséricorde ». [13] C’est exactement ainsi. La colère de Dieu ne dure qu’un instant, et sa miséricorde est éternelle ». (21)

Au paragraphe 22 apparaît le thème de l’indulgence:

«Le jubilé amène la réflexion sur l’*indulgence*. Elle revêt une importance particulière au cours de cette Année Sainte. Le pardon de Dieu pour nos péchés n’a pas de limite. Dans la mort et la résurrection de Jésus-Christ, Dieu rend manifeste cet amour qui va jusqu’à détruire le péché des hommes. Il est possible de se laisser réconcilier avec Dieu à travers le mystère pascal et la médiation de l’Eglise. Dieu est toujours prêt au pardon et ne se lasse jamais de l’offrir de façon toujours nouvelle et inattendue. Nous faisons tous l’expérience du péché. Nous sommes conscients d’être appelés à la perfection (cf. Mt 5, 48), mais nous ressentons fortement le poids du péché. Quand nous percevons la puissance de la grâce qui nous transforme, nous faisons l’expérience de la force du péché qui nous conditionne. Malgré le pardon, notre vie est marquée par les contradictions qui sont la conséquence de nos péchés. Dans le sacrement de la Réconciliation, Dieu pardonne les péchés, et ils sont réellement effacés, cependant que demeure l’empreinte négative des péchés dans nos comportements et nos pensées. La miséricorde de Dieu est cependant plus forte que ceci. Elle devient *indulgence* du Père qui rejoint le pécheur pardonné à travers l’Eglise, et le libère de tout ce qui reste

des conséquences du péché, lui donnant d'agir avec charité, de grandir dans l'amour plutôt que de retomber dans le péché ». (22)

La miséricorde dans les diverses religions (Christianisme, Islam et Judaïsme)

« La valeur de la miséricorde dépasse les frontières de l'Église. Elle est le lien avec le Judaïsme et l'Islam qui la considèrent comme un des attributs les plus significatifs de Dieu. (...) L'Islam de son côté, attribue au Créateur les qualificatifs de Miséricordieux et Clément. On retrouve souvent ces invocations sur les lèvres des musulmans qui se sentent accompagnés et soutenus par la miséricorde dans leur faiblesse quotidienne. Eux aussi croient que nul ne peut limiter la miséricorde divine car ses portes sont toujours ouvertes. » (23)

« Que cette Année Jubilaire, vécue dans la miséricorde, favorise la rencontre avec ces religions et les autres nobles traditions religieuses. Qu'elle nous rende plus ouverts au dialogue pour mieux nous connaître et nous comprendre. Qu'elle chasse toute forme de fermeture et de mépris. Qu'elle repousse toute forme de violence et de discrimination. » (23)

Conclusion de la lettre: Le Pape invite l'Église à proclamer la miséricorde de Dieu.

« Qu'en cette Année Jubilaire l'Église fasse écho à la Parole de Dieu qui résonne, forte et convaincante, comme une parole et un geste de pardon, de soutien, d'aide, d'amour. Qu'elle ne se lasse jamais d'offrir la miséricorde et soit toujours patiente pour encourager et pardonner. Que l'Église se fasse la voix de tout homme et de toute femme, et répète avec confiance et sans relâche : « Rappelle-toi, Seigneur, ta tendresse, ton amour qui est de toujours » (Ps 25, 6). » (25)

Troisième partie

L'enjeu de la miséricorde

Dans cette dernière partie, je voudrais m'arrêter sur les implications de la miséricorde divine dans notre vie à la lumière de la lettre apostolique du Pape François.

Du Dieu miséricordieux à l'homme miséricordieux

Dans le Nouveau Testament nous trouvons deux paraboles qui montrent clairement la relation entre la miséricorde de Dieu et la nôtre : celles de l'enfant prodigue (Lc 15 : 11-32) et du bon samaritain (Lc 10: 25-37). Dans la première, Jésus révèle la miséricorde illimitée de Dieu envers les pécheurs. Dans la seconde, il montre comment cette miséricorde devrait passer de Dieu à l'homme. L'expérience que nous faisons de la miséricorde de Dieu nous invite à la pratiquer envers nos frères. Notre miséricorde se fonde sur celle de Dieu : « Soyez miséricordieux comme votre père céleste est miséricordieux. » (Lc 6: 36)

Miséricorde sans limites

Dans la parabole du bon samaritain, il est remarquable que Jésus ait choisi un personnage de la Samarie pour secourir le juif blessé, alors qu'entre samaritains et juifs existait une hostilité multiséculaire. Ce que Jésus voulait montrer est la miséricorde qui dépasse toutes les frontières et abat tous les murs. C'est une miséricorde envers l'homme en tant que tel, sans considération de race, de religion, de confession, de couleur, de langue ou d'ethnie. Comme la miséricorde de Dieu ne connaît pas de frontières, ainsi devrait être la miséricorde de l'homme envers son prochain et surtout envers les plus faibles, les opprimés, les marginalisés, les émigrés, les déplacés et ceux qui vivent aux périphéries de la société.

Une miséricorde concrète

La miséricorde n'est pas une émotion passagère qui « émeut » les entrailles et s'arrête à ce point, mais c'est un engagement concret, tangible et créatif qui mobilise toute la personne humaine. Dans la parabole du Fils Prodigue, le père ne s'est pas arrêté aux émotions – ses entrailles furent émues- mais il court vers son fils, l'embrasse, lui restitue sa dignité première, le comble de ses bienfaits et lui fait apprêter un grand festin. De même, le bon samaritain : après avoir senti la compassion, le voici qui prend envers le juif blessé des initiatives concrètes, l'une après l'autre : il panse ses blessures, le porte sur sa monture, l'amène à l'hôtellerie, prend soin de lui et paie la facture. Jésus conclut la parabole en disant : « Va, et toi aussi, fais de même. » (Lc 10 : 37)

Nous distinguons entre les œuvres de miséricorde spirituelles (conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et pour les morts) et les œuvres de miséricorde corporelles (faire l'aumône, donner à manger aux affamés, donner à boire aux assoiffés, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts) (cf. Catéchisme de l'Église universelle art. 1447). Cet enseignement met le fidèle devant un large panel d'œuvres possibles à accomplir, que chacun pourra choisir, selon son propre charisme et ses propres talents.

Oui au pécheur, et non au péché

Durant sa vie terrestre, Jésus a dénoncé inlassablement tous les types de péchés, car ils corrompent l'homme et défigurent l'image de Dieu en lui. Jésus a sans cesse œuvré pour guérir la personne humaine à la racine de son être et a déraciner le mal de son cœur, d'où sortent les desseins pervers aussi bien que les actions bonnes (Mc 7 : 14-23). Avec l'homme pécheur le Seigneur a agi avec une tendresse infinie, montrant l'amour miséricordieux du père céleste. Agissant ainsi, il ne voulait pas approuver l'action du pécheur mais l'appeler à la conversion et au changement de vie. A la femme adultère, Jésus dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, désormais ne pêche plus » (Jn 8: 11). A cette fin, il a institué le sacrement de la pénitence et de la réconciliation, signe efficace de la miséricorde et de la tendresse de Dieu envers les pécheurs. Il est beau de noter que la formule d'absolution dans le rite latin commence par ces mots : « Dieu, Père de miséricorde.... »

La miséricorde dans les relations internationales

La miséricorde ne se limite pas aux relations individuelles (d'une personne à une autre), mais devrait embrasser la vie publique dans tous ses secteurs (politique, économique, culturel, social...), à tous les niveaux (international, régional et local) et dans toutes les directions (entre Etats, peuples, ethnies, religions et confessions...). Quand la miséricorde devient une composante de l'action publique, elle sera alors capable de transférer le monde de la sphère des intérêts égoïstes à celle des valeurs humaines. Ceci coopère à la construction d'un monde meilleur. La miséricorde est un acte politique par excellence, à condition de définir

la politique dans son sens le plus noble, c'est-à-dire la prise en charge de la famille humaine à partir des valeurs éthiques, dont la miséricorde est une composante principale, qui s'opposent à la violence, l'oppression, l'injustice, l'autoritarisme et l'esprit de domination.

Cette lettre constitue un appel aux grands du monde qui se désintéressent du destin des peuples dans les différents continents, y compris dans notre région. C'est un appel aux promoteurs d'idéologies de mort. Qu'ils retournent à leur conscience et fassent prévaloir la valeur de la vie de chaque personne humaine au-dessus des intérêts matériels et de l'exploitation des ressources des pays qui ne leur appartiennent pas. Nous prions pour que les protagonistes de ces politiques entendent l'appel à la miséricorde comme venant de Dieu, du Pape François, des opprimés, bref de toute la communauté humaine.

Témoins de la miséricorde

Dans un monde qui se déshumanise de plus en plus et qui s'oriente vers la barbarie, la violence et l'oppression, la vocation du chrétien est de témoigner de la miséricorde divine, en collaboration avec les hommes et les femmes de bonne volonté. La semence de la miséricorde se trouve dans toutes les religions, et nous sommes tous responsables de la faire germer dans la vie publique et individuelle. Nous serons alors témoins d'un monde meilleur, gouverné par la justice, la paix, la tendresse, l'amour et le respect réciproque. Nous invitons tous nos fidèles, qui ont un quelconque poids dans la vie politique, économique, culturelle, sociale ou familiale, à vivre la miséricorde et à en faire une culture qui imprègne le monde qui nous appartient.

Conclusion

« L'Eglise vit la communion des saints. Dans l'eucharistie, cette communion, qui est don de Dieu, est rendue présente comme une union spirituelle qui lie les croyants avec les Saints et les Bienheureux dont le nombre est incalculable (cf. Ap 7,4). Leur sainteté vient au secours de notre fragilité, et la Mère Eglise est ainsi capable, par sa prière et sa vie, d'aller à la rencontre de la faiblesse des uns avec la sainteté des autres. » 22

Sur ce point, nous viennent spontanément à l'esprit les deux saintes Marie Alphonsine Ghattas et Marie de Jésus Crucifié Baouardy, récemment canonisées pour être nos guides dans notre pèlerinage terrestre. Ces deux femmes ont profondément expérimenté la miséricorde de Dieu dans leur vie. Leur expérience a été tellement riche qu'elle a débordé sur les autres et cette miséricorde est devenue pour elles un style de vie. Imprégnons-nous de la spiritualité de cette année jubilaire et demandons au Père céleste la rémission de nos péchés et son pardon. Que sa miséricorde remplisse notre vie privée et publique, civile et ecclésiale, familiale et sociale, jusqu'à devenir le signe de la miséricorde de Dieu dans tous les secteurs de notre vie.

Que le Père céleste nous comble tous du torrent de sa miséricorde et de sa tendresse, par le Christ et dans la puissance de l'Esprit Saint.

+Fouad Twal, Patriarche Latin